

## Communiqué de presse ALERTE SUR L'EAU

05/09/2016



### CONTACTS PRESSE

Martine Vallon, présidente de FNE 04 : 06 89 35 65 12

### LA REPETITION DES PERIODES DE SECHERESSE ?

En mai 2011, la revue La France agricole<sup>1</sup> relayait le point de vue de FNE (France Nature Environnement) pour l'indispensable adaptation des diverses filières de l'agriculture nationale afin de faire face au réchauffement climatique, à la sécheresse, à la pollution des sols, des nappes phréatiques et des côtes.

5 ans plus tard, malgré des mesures prises dès 2000 avec la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et la révision des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)<sup>2</sup> ainsi que

1\_ <http://www.lafranceagricole.fr/actualites/secheresse-fne-veut-aller-vers-une-refonte-du-modele-agricole-productiviste--1,0,17424725.html>

2\_ <http://eau.fne.asso.fr/documents/pdf-revision-des-sdage/LE42page3.pdf>



l'élaboration de plusieurs schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE), le constat est là : **nos rivières sont à sec.**

### **Ces mesures sont elles insuffisantes ou mal appliquées?**

Nous avons retrouvé en cet été 2016, dans notre département, une situation de sécheresse comme nous n'en avons plus connu depuis 2007. Et les mêmes situations sont réapparues avec les mêmes questionnements et des réponses inchangées : cours d'eau asséchés (**estimation de 100 km d'assecs** selon l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques -Onema), plan de sécheresse activé avec ses divers stades d'alerte et ses mesures de restrictions, des agriculteurs et des usagers inquiets et/ou mécontents, **ainsi que toute une partie de la biodiversité végétale ou animale en souffrance ou détruite.**

## **LE TEMPS DE L'ACTION**

Il est vital que l'ensemble des utilisateurs de nos cours d'eau saisissent **l'urgence à agir: ce qui est exceptionnel aujourd'hui risque de devenir la norme de demain.**

Lors de la dernière réunion du Comité de gestion collégiale de l'eau, le 1<sup>er</sup> septembre à la Préfecture de Digne, le président de la Fédération de pêche du département a contesté les dérogations d'arrosage sur les cours d'eau soumis à la réglementation du stade de crise, **FNE 04 partage cet avis** : pour préserver la vie des milieux aquatiques il convient en effet de ne pas épuiser les ressources en eau.

FNE 04 soutient également l'action engagée par la fédération départementale de pêche et de ses associations locales visant à saisir la justice face aux nombreux pompages illégaux constatés.

Pour Martine Vallon, Présidente de FNE 04, « *il est impensable d'imaginer qu'en 2016 nous en soyons à constater que nos rivières sont à sec et qu'en même temps il y ait encore des stations d'épurations communales qui ne marchent pas, des pompages illégaux d'eau, des réseaux d'eau potables qui perdent 1/3 de leur eau, des cultures et des pratiques agricoles trop gourmandes ou polluantes. Il devient urgent que collectivement nous réduisions nos besoins et prenions enfin en compte ce patrimoine précieux que constitue nos rivières.* »

Pour en savoir plus :

[Lien vers l'article FNE 04](#)